

Les Logiciels libres et les PME :

Un amour impossible devenu une réalité possible...

L'émergence des solutions en logiciels libres a modifié ces dernières années, la logique du marché des Systèmes d'Information (SI). Si cette tendance a été suivie par les grands comptes, les PME sont restées très frileuses.

Les garanties offertes par le logiciel libre semblaient faible comparées aux logiciels propriétaires. Par ailleurs, la notion de SI est très embryonnaire chez les PME, bien souvent, **Besoin Fonctionnel = Nouvel Outil**. Cette approche, si elle répond aux besoins immédiat, pose de nombreux problèmes à moyen et long terme :

- Les briques du SI sont hétérogènes, ne communiquent pas entre elles et possèdent souvent une redondance de fonctionnalités (multiple gestion de droits, double saisie, référentiels de données...),
- Les formats de stockage sont tellement « exotiques » que l'entreprise est prisonnière et ne peut que difficilement sortir de la logique de mise à jour imposée par le prestataire et/ou l'éditeur.

Par ailleurs, de nombreux petits prestataires (TPE, développeurs indépendants ou employés se découvrant une vocation de développement...) fournissent des développements « personnalisés » maison basés eux-même sur des solutions propriétaires et extrêmement verrouillés.

Ces solutions répondent parfois aux besoins à l'instant du développement, si elles ont été correctement étudiées... Mais ce sont des bombes à retardement qui peuvent se révéler longtemps après la fin des engagements contractuels avec le prestataire (voir même de sa disparition).

Légalement, l'archivage des données de l'entreprise est de **10 ans** !

Aujourd'hui de nombreuses PME prennent conscience de la sensibilité de leur choix technique pour préserver leurs données. L'approche par les logiciels libres doit être effectuée avec soin, par la mise en avant de l'« interopérabilité » des solutions libres et de la possibilité de les adapter aux besoins métiers. Le prestataire est également « interopérable » et laisse plus de choix à l'entreprise.

« Tout n'est pas rose ! », si une approche par les coulisses (l'intégration de solutions libres coté serveur...) est acceptée, la bureautique et le poste client posent un problème épineux. La migration vers le libre doit se faire par étape et avec une forte participation de la direction de l'entreprise.

Si le remplacement des logiciels de messagerie et navigateurs Internet se passe en douceur, il en est tout autre chose pour la suite bureautique... Les arguments de sécurité, d'« interopérabilité » n'ont pas beaucoup de poids face à la peur du changement.

La migration de l'ensemble du poste de travail se heurte à beaucoup plus de réticence, surtout quand l'entreprise n'a pas d'historique Unix ou gros système. Même s'il est fermé et propriétaire, leur ancien système est considéré comme une base connue, alors que le système GNU/Linux leur semble une boîte noire, impossible à « bidouiller ».

C'est pour cela que la **formation des utilisateurs est la clé de voûte d'une migration réussie**. Ceci est d'autant plus vrai qu'elle a souvent été omise lors de la mise en place des précédentes infrastructures. Elle peut entrer dans le plan annuel de formation continue ou dans certaines conditions au DIF, et donc avoir un coût très modeste pour l'entreprise.

En guise de conclusion

Les PME sont passées d'une hostilité importante vis à vis du logiciel libre à une confiance limitée. A la communauté et aux prestataires du logiciel libre de transformer cette timide confiance en une réalité quotidienne profitable pour tout le monde.

Faire en sorte qu'une solution en logiciel libre soit considérée comme un choix aussi logique qu'une autre, telle est notre mission pour les mois et les années à venir.